

LA LIBRAIRIE DU XXI^e SIÈCLE
Collection
dirigée par Maurice Olender

Alain Fleischer

L'Accent
une langue fantôme

Éditions du Seuil

Ce livre doit beaucoup à l'attention et
aux suggestions de Maurice Olender:
qu'il en soit ici remercié.

A. F.

ISBN 978-2-02-101711-3

© ÉDITIONS DU SEUIL, AOÛT 2005

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

www.seuil.com

Extrait de la publication

Comment l'entendons-nous?

Deux syllabes suffisent – même une – et la prononciation d'un seul mot, pour révéler, derrière la langue parlée, la présence plus ou moins cachée, plus ou moins masquée, plus ou moins refoulée, ou au contraire plus ou moins assumée et même plus ou moins exhibée, d'une autre langue, derniers échos d'une langue fantôme dès les premiers sons d'une parole, le spectre d'une langue (ne parle-t-on pas de « spectre acoustique » ?) – morte ou vivante, on ne sait – superposée à celle que l'on entend au premier plan et qui satisfait aux besoins immédiats de la communication, convoquée comme témoin à décharge ou visiteuse indiscreète, presque indésirable, qui s'est invitée elle-même, qui s'est glissée là – et désormais indélogeable,

au fond de la salle –, contaminant les sonorités comme un rhume affecte la voix, insinuée parmi les contours phonétiques et les modifiant assez pour créer un dessin qui se distingue des formes standard sans pour autant affecter la structure phonologique, on pourrait comparer cela, dans le domaine génétique ou biologique, à certaines formes d'hybridation – arrière-goût d'abricot dans le goût de pêche d'une nectarine, par exemple –, à une légère malformation, à une particularité inhabituelle, mais hybridation, malformation et particularité non strictement singulières, car toujours reconnaissables comme appartenant à tel type d'hybridation, de malformation ou de particularité : dans une langue parlée, cela s'appelle un accent.

L'accent d'un locuteur dans une langue donnée est autant repérable comme signe d'appartenance que comme indication d'une distance, et il n'est en tout cas que très rarement une signature individuelle : seulement lorsqu'on peut dire de quelqu'un qu'il a un accent « indéfinissable »... Nul ne peut se prétendre l'unique propriétaire de son accent dans une langue seconde, puisque nul ne peut être l'unique locuteur de la langue d'origine d'où provient cet accent. D'ailleurs, l'accent n'est

pas un trait caractéristique obligatoire d'un individu, comme son empreinte digitale, ne serait-ce que dans la mesure où l'éventuel accent qu'il pourrait avoir dans telle ou telle langue étrangère ne s'actualisera peut-être jamais : je ne sais pas quel serait mon accent en japonais ou en swahili, mais j'ai virtuellement un accent à faire entendre dans la pratique de ces langues, à un certain niveau de leur apprentissage, de l'intensité de mes relations avec elles et de l'usage que j'en ferais. Ainsi, chaque locuteur d'une langue première est potentiellement dépositaire d'un accent de cette langue dans toutes sortes de langues secondes qu'il pourrait être amené à parler. Il y a bien des accents susceptibles d'affecter une langue – accents régionaux ou étrangers, mais aussi accents d'origines sociales, comme ce fut le cas en France à l'époque des Incroyables –, mais on ne pourra jamais identifier comme accent ni appeler ainsi la prononciation particulière à un seul individu – à moins d'une combinaison d'interférences singulièrement imbriquées les unes dans les autres –, et tout écart personnel à la norme relèvera alors d'une anomalie de la phonation ou de la parole, comme peut l'être la dyslalie. Si la langue est collective, tout accent dans une langue parlée l'est forcément aussi, à proportion de la communauté linguistique d'où

provient l'accent et du sous-groupe qui, issu de cette même langue première, parle une même langue seconde : les Russes de Paris, par exemple.

En même temps qu'il révèle une dissemblance, l'accent montre donc une ressemblance – écart par rapport à une majorité donnée et appartenance à une minorité donnée –, et l'on pourra toujours rapprocher l'accent d'un individu dans une langue de l'accent d'un autre individu dans la même langue, et percevoir alors entre eux deux soit une distorsion phonétique semblable, trace d'une même distance, soit une distorsion différente, et donc un autre éloignement, c'est-à-dire aussi, par voie de conséquence, soit la proximité, soit la séparation des deux locuteurs en question dans un espace linguistique commun ou dans des territoires distincts, derrière la scène frontale de la langue parlée : sorte d'arrière-plan qui reste visible en fond de scène, plus ou moins flou dans la profondeur de champ, derrière le décor plus ou moins net de la parole.

*Fragment autobiographique 7**

Depuis mes premiers souvenirs de la voix de mon père s'exprimant en français dans le cercle familial – plus précisément encore lorsqu'il s'adressait à moi –, et jusqu'à ses dernières paroles, j'ai entendu dans chacune de ses phrases la mémoire, l'empreinte, le fantôme, non seulement d'une autre langue que le français, mais aussi d'un autre monde et d'un autre temps. Si j'ai commencé ce livre en écrivant que deux syllabes suffisent, c'est en pensant à la façon dont mon père, répondant au téléphone en français, prononçait le simple mot « Allô », deux syllabes qui suffisaient à tout familier du hongrois pour déceler instantanément l'accent indélébile de cette langue. Et il me suffit encore aujourd'hui d'entendre une certaine façon de dire « Allô » au téléphone pour identifier l'origine hongroise d'un interlocuteur. Mon père parlait un français à la syntaxe parfaitement correcte

* J'ai pris l'habitude de numéroter ainsi, au fil des livres, les insertions à caractère strictement autobiographique en relation avec des textes ou des propos d'une autre nature : fictions ou essais. La réunion de ces fragments dans l'ordre où ils sont apparus ne constituerait évidemment pas une suite chronologique mais une mosaïque d'éclats hétéroclites.

et disposait d'un lexique assez étendu – il était grand lecteur, en français, de livres de littérature, de poésie ou d'histoire – et si, dans son parler, subsistaient encore quelques curiosités amusantes héritées du hongrois comme, par exemple, la formule : « As-tu peint tes chaussures ? » pour me demander si je les avais cirées, la trace de sa langue première, le hongrois, dans sa langue d'émigration et d'adoption, le français, devenu sa langue familiale, professionnelle, quotidienne, était entièrement concentrée dans cet accent si particulier, si différent de celui laissé par d'autres idiomes de cette même Europe centrale, comme l'allemand ou les langues slaves, et que je retrouvais, identique, c'est-à-dire affectant identiquement la langue française, chez ceux de ses amis hongrois qui avaient suivi le même parcours jusqu'à la France et jusqu'au français.

Tout serait resté relativement simple s'il n'y avait eu, dans le cercle de famille, que ce seul accent hongrois dans la seule langue française ainsi parlée par une seule personne : mon père. Mais, en fait, c'est tout un faisceau de langues – sur lesquelles se reportaient diversement leurs empreintes réciproques – qui se déployait en entrelacs dans le milieu familial où ma sœur et

moi étions les premiers à parler le français comme langue première. En effet, ma mère, bien qu'à moitié française du côté de son père et parlant un français remarquable – l'orthographiant aussi avec une maîtrise sans faille –, avait d'abord connu dans sa petite enfance la langue de sa mère, l'espagnol, puis, jusqu'à l'âge de vingt ans, le catalan de Barcelone où elle vécut toute une partie de sa jeunesse jusqu'au rapatriement des ressortissants français mis en danger par la guerre d'Espagne. Ainsi, lorsque ma mère parle anglais, son accent dans cette langue n'est pas celui du français mais plutôt un mélange d'accents où domine sans doute le catalan, peut-être parce que c'est à partir de l'apprentissage et de la connaissance de cette langue, avec sa phonétique particulière, que ma mère a abordé l'étude de l'anglais. J'ai moi-même appris simultanément le français (à l'école) et l'espagnol (que me parlait à la maison ma grand-mère maternelle, l'être dont j'étais le plus proche) : acquérant les deux langues en parallèle, sans report de l'une, qui eût été première, sur l'autre, qui eût été seconde, ce fut, pour le coup, sans accent de l'une dans l'autre. Curieusement, lorsque beaucoup plus tard, ayant à séjourner durablement à Rome, j'ai improvisé mon apprentissage de la langue italienne, c'est l'accent espa-

gnol qui a fait surface par-dessus le français comme celui d'une langue faussement plus proche, c'est cet accent que les Italiens entendent lorsque je parle leur langue, et il est arrivé qu'ils me prennent pour un Argentin, c'est-à-dire pour un de ces anciens Italiens depuis longtemps émigrés et immergés dans cette langue des pays hispanophones d'Amérique du Sud qui n'est pas le castillan de Castille. Ou, autre résultat imprévisible d'une recette au dosage difficilement analysable, lorsque je parle anglais à des Américains, ceux-ci me demandent souvent si je suis irlandais!

Pour poursuivre ce petit tableau autobiographique dont l'unique but est d'expliquer ma sensibilité à la question du plurilinguisme, et à celle des accents, il me faut ajouter que le seul autre parent direct qu'ait compté ma famille – puisque je n'ai pu connaître ni mon grand-père maternel (originaire de Libourne près de Bordeaux, et qui parlait, paraît-il, un français très distingué), ni mes grands-parents et oncles du côté paternel –, ma tante hongroise, sœur de mon père, émigrée à Londres et y ayant épousé un Tchèque d'origine magyare, s'est toujours adressée à moi dans un anglais derrière lequel je reconnaissais les mêmes arrière-plans que dans le français de mon père, tandis que son mari,

qui parlait bien le français, y faisait entendre un accent légèrement différent : celui d'un Tchèque magyarophone. Il a suffi de ce cercle de famille restreint, limité à cinq adultes (mon père et ma mère, ma grand-mère maternelle, ma tante et mon oncle), autour de ma sœur et de moi enfants, pour que nous entendions parler français avec l'accent hongrois (mon père) ou avec l'accent espagnol (ma grand-mère), français, anglais et espagnol avec les accents tchèque et hongrois mélangés (mon oncle), anglais avec l'accent hongrois (ma tante) ou l'accent catalan (ma mère), allemand avec l'accent hongrois (mon père), sans compter les langues impeccablement parlées sans accent : le français, l'espagnol et le catalan (ma mère), le castillan de Madrid (ma grand-mère), le hongrois du Budapest d'avant guerre (mon père et ma tante), le hongrois de Bratislava et le tchèque (mon oncle).

Aux langues, ainsi diversement pratiquées et prononcées par les cinq adultes de mon univers familial, s'ajoutaient encore celles des amis de mes parents, eux-mêmes partis d'une langue vers une autre : tel camarade de lycée de mon père émigré au Brésil et parlant le français avec un mélange d'accents hongrois et brésilien, et sa fille (de mon

âge) communiquant avec moi en anglais avec le seul accent brésilien ; tel autre, émigré en Australie et parlant l'anglais de ce pays (différent de celui d'Angleterre) avec l'accent hongrois ; telles lointaines cousines de ma mère, émigrées, l'une en Uruguay, l'autre en Argentine, et parlant l'espagnol avec ces accents d'Amérique du Sud, ou le français avec l'accent de cet espagnol-là ; telle relation professionnelle de mon père, Hongrois de Transylvanie passé par la Légion étrangère et établi en Algérie, parlant le français des pieds-noirs avec l'accent d'une ancienne province hongroise devenue roumaine ; telles amies d'enfance et de jeunesse de ma mère parlant le français avec l'accent catalan ; ou encore, tels fils et filles des proches de mon père (survivants de la guerre restés en Hongrie), enfants élevés dans les écoles communistes et que j'entendais parler avec mon père un hongrois (moins harmonieux à l'écoute, comme légèrement vulgaire) différent du sien, celui de l'ancienne génération ; telle jeune fille employée par ma famille, fraîchement arrivée d'Espagne, bredouillant à peine quelques mots de français avec un fort accent, et s'exprimant en espagnol avec ma grand-mère qui ne cessait de corriger – faisant mine de ne pas bien la comprendre – son vocabulaire et son accent de Valence ou d'Andalousie.

Avec nos camarades de classe ou entre nous, ma sœur et moi parlions français, celui de Paris, avec son accent spécifique. Mais dans certaines situations sociales, en milieu français, il nous arrivait de parler espagnol pour ne pas être compris de l'entourage (cependant, l'espagnol de ma sœur et le mien n'étaient pas strictement identiques car j'étais seul proche des bonnes sources – ma grand-mère et ma mère – tandis que ma sœur était la favorite de mon père...). Ma mère et mon père communiquaient entre eux et s'adressaient à nous en français. Ma grand-mère nous parlait généralement en espagnol, y compris en présence de mon père qui comprenait à peine quelques mots de cette langue – alors qu'il avait jadis pris le prétexte de leçons particulières d'espagnol pour fréquenter et courtiser la jeune fille qui allait devenir ma mère –, ce qui suscitait certaines tensions, parfois explosives. Ma mère et ma grand-mère ne se parlaient qu'en espagnol et, lorsqu'elles étaient ensemble avec nous, ma mère à son tour s'adressait à ma sœur et à moi dans cette langue. C'est ainsi que l'espagnol (que parlaient aussi les employées de maison successives) était la langue des femmes, un refuge linguistique derrière lequel, à la maison, on pouvait se mettre à l'abri de l'auto-

rité et des rigueurs du père, sorte de seigneur étranger venu avec sa langue d'un pays lointain, mystérieux, à la fois proche et étrangement distant, inaccessible, à la fois le seul homme et le seul Autre. Mon père, sa sœur et mon oncle ne s'entretenaient qu'en hongrois lorsqu'ils se retrouvaient, deux ou trois fois par an. Dans ces circonstances, ils pouvaient à leur tour s'enfermer dans le surplomb de leur complicité linguistique et de leur différence, excluant de leur cercle restreint les autres membres de la famille. Mon père et ses amis hongrois installés en France conversaient tantôt en français, en présence de tiers francophones, tantôt en hongrois lorsqu'ils étaient entre eux (j'ai connu, à Paris comme à Londres, des milieux hongrois se plaisant au repli non seulement dans leur langue, mais aussi dans leur musique, dans leur cuisine, dans leur goût pour la natation ou pour le jeu d'échecs). Ma mère et ma grand-mère s'exprimaient exclusivement en espagnol avec leurs amies d'Espagne, et ma mère en catalan avec ses camarades de jeunesse de Barcelone, qu'elle recevait souvent chez nous ou à qui nous rendions visite en Catalogne. Ma mère n'a jamais cherché à nous apprendre le catalan : cette langue n'appartient qu'à elle, à une période heureuse de ses jeunes années. Mon père n'a jamais cherché à nous

